

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2026-04

En exercice 23

Présents 16

Pouvoirs 4

Date de la Convocation

12/01/2026

Date de l'affichage

12/01/2026

Objet de la délibération

Choix totem salle des fêtes

De Sainte-Agnès

Séance du 20 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six,
et le vingt janvier,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Brigitte MONNET, Marc BONGINI, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU,
Pierre ECOCHARD, Christopher HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND,
Jean-Louis ROCHET, Françoise RODOT, Irène ROUCHE.

Absents : Sophie DEMAREST (pouvoir à I. ROUCHE), Thomas GAND (pouvoir à A.
LAINE), François-Damien GROS (pouvoir à C. HAUBRUGE), Nelly GUICHARD,
Valérie PAROLA, Michel SORNAY, Béatrice VAUCHER (pouvoir à F. RODOT).

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Comme suite à la commande effectuée par la commune de Sainte-Agnès en 2024 auprès du LP Fillod de Saint-Amour d'un totem afin de signaler la salle des tilleuls, deux élèves ont travaillé sur le projet. Elles ont élaboré trois propositions. Celles-ci sont soumises aux conseillers municipaux.

Le devis pour la réalisation de ce totem en tôle acier est de 489.18 € net.

Le Conseil Municipal, après en avoir en avoir délibéré, à : 0 voix pour la proposition 1, 0 voix pour la proposition 2, 1 voix pour la proposition 3 et 19 voix pour la proposition 4.

- **Valide** la proposition 4 pour un montant de 489.18 €.
- **Autorise** Madame le Maire, à signer tout document afférent à la présente décision.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 20/01/2026
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte

